

RÈGLES DE VIE 2018-2019

RÈGLES	RAISONS	EXEMPLES DE MANQUEMENTS
Je me respecte et respecte les autres dans mes paroles et mes gestes.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour que chacun se sente bien, respecté et en sécurité. • Pour que chacun s'épanouisse pleinement. • Pour que chacun puisse développer des relations harmonieuses avec les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Port de casquette ou de tout genre de couvre-chef dans l'école ➤ Vêtements inappropriés selon le code vestimentaire ➤ Retard ➤ Tabagisme ➤ Possession de matériel électronique (les MP3 / IPOD / CELLULAIRE sont autorisés à l'extérieur des heures de cours seulement) ➤ Possession de matériel non nécessaire en classe ➤ Perte de temps
Je respecte mon environnement et le bien d'autrui.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour que chacun vive dans un endroit agréable et propre dont il sera fier. • Pour que chacun profite d'un matériel en bon état. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bavardage inutile ➤ Travaux non faits ou incomplets ➤ Travaux non remis à temps ➤ Oubli de matériel ➤ Non-respect des consignes ➤ Courir / crier dans les déplacements ➤ Bris de matériel / dégâts de tout genre ➤ Bousculade / chicane ➤ Paroles blessantes / langage vulgaire ➤ Les manifestations affectueuses exagérées sont déplacées dans des lieux à caractère éducatif et ne peuvent être justifiées ou acceptées
Je me présente à l'heure à tous mes cours avec le matériel scolaire requis seulement.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour que chacun puisse bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage et de réussite. • Pour que chacun développe son sens des responsabilités et gère efficacement son temps. <p>❖ <i>Ainsi, les manteaux, sacs à main, sacs à dos, appareils électroniques, cellulaires, etc. sont interdits en classe. À défaut de respecter cette règle, les objets seront confisqués et remis à la direction.</i></p>	<hr/> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Refus de respecter une demande de l'adulte tel que : <ul style="list-style-type: none"> • Refus de travailler • Refus de faire une conséquence • Refus de s'identifier ➤ Plagiat lors d'examens ➤ Intimidation / Cyber intimidation (référence au protocole) ➤ Absence anormale (voir politique) ➤ Violence verbale ou physique / Bagarre / Geste dangereux ➤ Impolitesse majeure envers un adulte ou ses pairs ➤ Harcèlement / menaces à l'égard des adultes de l'école ou ses pairs ➤ Utilisation de matériel électronique portant atteinte à l'intégrité d'une personne ➤ Vandalisme ➤ Possession / consommation / vente de stupéfiants ➤ Taxage / vol ➤ Engagement écrit non respecté ➤ Possession d'arme (de type air comprimé, réplique d'armes) ➤ Autres
Je respecte le code vestimentaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour que chacun soit sensibilisé aux conventions sociales. • Pour que chacun se respecte et respecte les autres. 	

RÈGLES DE VIE 2018-2019

CONSÉQUENCES ÉDUCATIVES	CONSÉQUENCES POSITIVES	MESURES D'AIDE
<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement • Actions de responsabilisation Ex : Réflexion Reprise de temps Remboursement Objet confisqué Protocole d'intimidation Etc. • Actions de réparation Ex : Excuses verbales ou écrites Travaux communautaires Etc. • Retrait de la classe • Perte de privilège • Communication à la maison • Suspension • L'école ne se tient pas responsable des vols ou bris de tout matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication à la maison • Reconnaissances Ex : Activité récompense Diplôme Mention spéciale Gala Méritas Etc. • Privilèges Ex : Sorties spéciales Voyage Temps privilégié avec un adulte Responsabilité • Amélioration des méthodes de travail • Développement du sens des responsabilités • Milieu sécuritaire et propre • Développement de l'estime de soi • Augmentation de la motivation scolaire • Réussite scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'enseignant • Suivi du répondant • Suivi des services complémentaires Ex : Éducation spécialisée Psychologie Psychoéducation • Aide aux devoirs • Récupération • Soutien pédagogique • Feuille de route • Retour progressif en classe ou à l'école • Actions concertées • Engagement • Services externes (CLSC, DPJ, Police, HDSC, CRDQ, IRDPQ, etc.) • Groupes d'entraide • Plan d'intervention • Rencontre avec la direction • Rencontre avec les parents • Accompagnement dans un geste de réparation • Communication école-famille • Engagements

Document adopté au Conseil d'établissement le 25 avril 2018.